



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service aménagement & risques
Pôle aménagement

Annecy, le **26 MAI 2025**

Affaire suivie par :
Virginie Buisson
Tél. : 04 50 33 79 45
Mél. : virginie.buisson@haute-savoie.gouv.fr

La préfète de la Haute-Savoie

à

Monsieur le président
Thonon Agglomération

Objet : PLUi-HM de Thonon Agglomération

Pj : Avis des services de l'État sur le projet arrêté et ses annexes

Par envoi en date du 28 février 2025, Thonon Agglomération m'a transmis pour avis le projet arrêté de Plan local d'urbanisme intercommunal habitat mobilités (PLUi HM), dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées.

D'une façon générale, l'analyse conduite par mes services met en évidence que le projet arrêté est de qualité, et son règlement est clair, ce qui est notable au vu du nombre de communes couvertes.

L'effort de réduction des secteurs constructibles consommant des espaces naturels agricoles et forestier devra cependant être accentué pour répondre à l'ambition de sobriété foncière, définie par le PADD.

D'autres points du règlement sont également appelés à évoluer pour assurer la conformité du document avec la loi Littoral, mieux séquencer le développement des zones d'activité, et affiner les possibilités offertes par les Stecal et les OAP pour renforcer la qualité des projets futurs.

En conséquence, j'émet un avis favorable à votre projet de PLUiHM, assorti de réserves et de plusieurs recommandations que je vous demande de prendre en compte pour sécuriser son contenu et ses ambitions.

Vous veillerez à joindre cet avis au dossier d'enquête publique et à le communiquer au commissaire-enquêteur.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de la suite que vous entendez réserver aux observations contenues dans cet avis et de prévoir, après l'enquête publique et avant l'approbation du PLUi HM, une réunion des personnes publiques associées.

Mes services restent à votre disposition pour toutes explications relatives à cet avis et vous accompagner dans l'évolution de votre document.

1503 14M 2 9

La Préfète,


Emmanuelle Dubée

Copie : Préfecture - BAFU